



Outre-mer

La CAHPP souhaite la bienvenue à deux nouveaux adhérents en Martinique ; l'hôpital Saint-Esprit à Saint-Esprit, établissement public et la HAD les 3S à Fort de France, établissement privé à but non lucratif créé en janvier 2006. Seule structure d'hospitalisation à domicile sur l'île, l'équipe pluridisciplinaire qui la compose prend en charge les patients en lien avec les médecins traitants, les hôpitaux, les professionnels de santé libéraux, les services sociaux et les réseaux de santé.

Contact :

Thierry Monnin

Tél. 01 55 33 54 34

Mail : tmonnin@cahpp.fr



Audit énergétique

La date limite de réalisation d'un audit énergétique par les sociétés de plus de 250 salariés a été repoussée au 30 juin 2016. La CAHPP vous propose des solutions pour vous conformer à cette obligation.

Contact :

Service Biomédical

Mail : contact-bio@cahpp.fr

Service Développement durable

Mail : developpement-durable@cahpp.fr

Édito

achats services

Le Président de la CAHPP, Yvon Bertel-Venezia
et tous ses collaborateurs
vous souhaitent une extraordinaire année

2016

avec nous...

combats force
dm/dmi budgets
gestion management
formation risques
communication réussite
coûts
gagnants restauration
audits



Yvon Bertel Venezia
PDG CAHPP



La CAHPP est la première centrale agréée ODP

Dans le en Bref d'octobre, nous annonçons le dépôt de notre dossier de candidature.

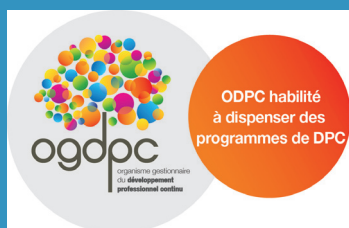
C'est gagné... depuis le 18 novembre la CAHPP est "organisme DPC (Développement Personnel Continu) habilité à dispenser des programmes de DPC jusqu'à évaluation" sous le numéro 3727.

Dès maintenant nous pouvons :

- . Déposer des programmes de DPC,
- . Organiser des sessions DPC,
- . Délivrer des attestations aux professionnels de santé.

Le programme pour l'année 2016 est en cours d'élaboration et sera disponible prochainement.

Nous vous attendons nombreux.



Contact :

Richard Audigier

Tél. 01 55 33 60 75

Mail : raudigier@cahpp.fr



Interview de Catherine Antoine Réfèrent CAHPP



Docteur en pharmacie, et après une carrière aux Hôpitaux de Paris et au CH de Colmar, Catherine Antoine pilote aujourd'hui la pharmacie de la clinique du Diaconat à Mulhouse, établissement adhérent à la CAHPP.

« Notre participation au club des pharmaciens de la CAHPP en région était une évidence pour la direction. Dans l'expectative au départ, je suis aujourd'hui totalement convaincue de l'intérêt personnel et collectif de ce club », déclare Catherine Antoine.

Pour la responsable d'une équipe de trois personnes, participer à ce club est un « véritable plus ».

Je suis ravie. Chacun amène son expertise et j'espère que la mienne est aussi utile. Je réfléchis sur des thématiques auxquelles je n'aurais jamais pensé. L'idée est de travailler avec des pairs mais qui ont d'autres problèmes que je peux rencontrer demain. C'est une émulation formidable et une manière de sortir de l'isolement que nous pouvons connaître dans nos petites équipes !

Des échanges de bonnes pratiques

Notre métier, c'est la pharmacie, pas l'achat. Ce club nous apporte un autre regard sur l'achat et aiguise nos compétences. Nous échangeons des informations, quand nous testons des pansements ou des DM, nous partageons nos constatations, nous travaillons de façon transversale. Ce club est un vivier intellectuel composé de personnes de terrain. Au niveau de la région, nous tentons de trouver des leviers d'achat, de référencement homogènes pour des meilleures pratiques et des tarifs référentiels qui s'ajoutent aux apports de la CAHPP. Ce n'est pas un appel d'offre mais une recherche d'homogénéisation de nos pratiques.

Comment fonctionne votre club ?

23 établissements sont représentés dans notre club. Nous sommes toujours une bonne vingtaine à nous rassembler. Au programme de nos réunions, nous recevons généralement un laboratoire le matin pour une présentation thématique ; la dernière fois, nous avons choisi la lutte contre la douleur. L'après-midi, nous sommes entre nous et travaillons sur les lots d'achat. Au-delà de nos réunions, nous échangeons par mail.



Référent régional CAHPP... véritable relais terrain

Neuf pharmaciens travaillant en établissement apportent à la direction des marchés de la CAHPP leur expérience quotidienne au contact des patients. Ce groupe permet d'optimiser notre offre de médicaments et DM/DML.

Leurs principales missions sont les suivantes :

- informer la CAHPP de toutes les actualités de leur région respective (fusion, changements de responsables, ARS ...);
- diffuser auprès des adhérents de sa région des informations émanant de la CAHPP (informations mensuelles, groupes pour les médicaments et hygiène);
- fédérer en contribuant aux choix définitifs des référencements dont il soutiendra la promotion et la présentation lors des réunions de marchés. Le Pharmacien Référent peut être à l'initiative de marchés régionaux ciblés. Il reçoit alors l'aide logistique et le soutien de la CAHPP pour faciliter les négociations et concrétiser les engagements régionaux qui en découlent;
- animer : il collabore activement à la mobilisation des adhérents en vue de leur participation aux réunions régionales organisées par la CAHPP, il contribue au choix des thèmes et des programmes de formation, il organise dans sa région le Club de la Pharmacie. L'interview consacrée à Catherine Antoine en dévoile le fonctionnement.

Contact : contact-ph@cahpp.fr



La CAHPP communique sur sa démarche Achats responsables

La CAHPP interviendra le 14 décembre à la matinée organisée par l'AFNOR sur le thème « MAITRISER SES ACHATS : problématiques & réponses d'acteurs engagés ». Nous pourrions y témoigner de notre expérience en tant que première centrale à avoir été évaluée pour sa démarche d'Achats Responsables.

Contact :

Thomas Deslypper-Hamon

Tél. 01 55 33 61 15

Mail : tdeslypper@cahpp.fr

Journée de solidarité pour la CAHPP

Quelques salariés de la CAHPP ont passé une journée dans la Communauté Emmaüs Liberté d'Ivry sur Seine. Cette expérience, outre qu'elle a permis de découvrir le mouvement Emmaüs et le fonctionnement d'une communauté, a permis à chacun des participants de travailler et d'échanger avec des Compagnons et des Compagnes de toutes nationalités, dans une atmosphère d'enrichissement mutuel. Quelques semaines plus tard, une réunion a permis de recueillir les impressions « à froid » des participants et leurs réflexions sur la manière dont certaines pratiques découvertes sur site pourraient s'appliquer dans leur travail de tous les jours. La journée et la réunion ont été organisées avec le concours de la société Ca me regarde.

Départs

MARTINEZ Muriel le 08/09/15
CAMBOURIEU Chantal le 02/10/15
MUZARD Jean-Michel le 13/10/15
FARGETTE Jean-Michael le 13/10/15
RENEE Martine le 23/11/15

Arrivées

De BESSA Joaquim le 01/09/15
DESMAREST Laurent le 02/11/15



La CAHPP lance sa première Bourse CAHPP ou pas CAHPP du Développement durable

La CAHPP a récompensé ses adhérents les plus innovants en matière de chasse au gaspillage par des trophées en mars 2015. L'adhésion à ce projet a été totale de votre part.

Aussi, en ce jour du lancement de la COP21, conférence dont l'objectif est un accord international de lutte contre le dérèglement climatique, nous lançons pour la première fois une bourse annuelle CAHPP ou pas CAHPP récompensant les actions de développement durable les plus exemplaires.

Cette bourse sera dotée de 10 000 euros :

- . 1^{er} prix : la somme de 5 000 euros
- . 2^{ème} prix : la somme de 3 000 euros
- . 3^{ème} prix : la somme de 2 000 euros

Contact :
developpement-durable@cahpp.fr



HAD à la CAHPP

Grâce à l'engagement de 21 HAD CAHPP, deux consultations ont pu être lancées conjointement auprès d'une douzaine de fournisseurs : la première portait sur les pansements complexes, la deuxième sur les produits d'incontinence.

Les offres ont été restituées aux membres de la Commission HAD le 10 novembre dernier. Ils ont choisi de retenir un seul fournisseur pour le marché Incontinence ; le marché Pansements étant plus complexe, il a été décidé de garder 2 fournisseurs par famille de produits.

Plusieurs critères ont pondéré le choix de retenir ou non les fournisseurs en lice : propositions tarifaires, accompagnement pour la mise en place, qualité des produits, avis des membres et de leurs pratiques terrain.

Ce partenariat permet aux HAD ayant engagé leurs volumes de bénéficier de tarifs spécifiques HAD pour 6 familles de pansements complexes et pour les produits d'incontinence, tout en conservant les tarifs Cahpp pour les lignes hors consultation.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ces marchés d'engagement, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact :
Emilie Baude
Tél. 01 55 33 60 98
Mail : ebaude@cahpp.fr



Les chiffres du service Séminaires

Entre le 1^{er} mai 2014 et le 20 novembre 2015 la CAHPP a organisé 185 réunions aux thèmes aussi variés que la V2014, "Recadrer sans démotiver", "Personnel soignant en souffrance", "Réunions de marchés", "le circuit du médicament", "le CREX", stérilisation, commissions HAD, Développement Durable sans oublier les rencontres partenaires fournisseurs.

Au total 4 532 personnes (directeurs, pharmaciens, responsables bloc opératoires, responsables qualité...) ont participé à nos journées qui représentent un budget de 321 363 euros auxquels s'ajoutent 38 493 euros de frais de remboursement des déplacements.

Le programme 2016 en cours de préparation sera très riche et développera des thèmes toujours plus d'actualité.

Contact :
Richard Audigier
Tél. 01 55 33 60 75
Mail : raudigier@cahpp.fr



La CAHPP organise sa 3^{ème} journée des partenaires

Pour la troisième fois, la CAHPP invite, le 21 janvier 2016, ses fournisseurs et prestataires de services référencés à une journée d'information Développement durable dont le thème central sera un retour sur la COP 21 qui vient de s'achever.

Contact :

developpement-durable@cahpp.fr



La vie de nos adhérents

Gin se balade dans les couloirs

L'Ehpad Bethesda à Mulhouse partage avec un autre établissement la présence de Gin, une femelle labrador dont s'occupe Aude Créma, psychologue.

Gin a été éduquée par l'association Handi'Chiens et participe à de nombreuses activités telles des ateliers mémoire. Adoptée de tous, résidents, familles, personnel... elle provoque partout des réactions et contribue à apaiser les troubles du comportement des pensionnaires qui souffrent de dépression ou de troubles cognitifs.

"L'une des raisons pour lesquelles j'ai accepté avec enthousiasme le poste de directrice de cette maison de retraite, c'est l'engagement fort, unanime et volontaire dans des projets innovants" indique Jacqueline Grippon-Lamotte. "De la médiation animale avec des rongeurs et petits lapins dont on avait déjà compris tout l'intérêt à les faire entrer dans maisons de retraite en 2011, à l'intervention d'associations spécialisées dans la zoo-thérapie dans un Ehpad, le projet d'avoir un chien d'accompagnement social a surgi tout naturellement" ajoute-t-elle.

A l'occasion de la "Semaine Bleue" une exposition photo était consacrée à GIN, en vedette.

Information : <http://www.diaconat-bethesda.fr/ehpad-munster/accueil-ehpad-mulhouse>



La clinique Bon Secours du Puy en Velay à la pointe de la chirurgie ambulatoire

La clinique Bon Secours combine micro-coelioscopie et ambulatoire pour réduire, de quelques heures à moins de douze heures, le séjour de ses patients admis en chirurgie viscérale. Une dizaine d'interventions par semaine sont pratiquées avec cette technique avant-gardiste qui utilise des trocars de moins de 3 mm, comparés à ceux employés pour une coelioscopie classique qui mesurent entre 5 et 12 mm.

"La chirurgie ambulatoire est devenue une priorité nationale, notre clinique remplit pleinement cet objectif. En effet, 70 % des patients rentrent le matin et sortent le soir", souligne pour sa part la directrice Frédérique Talon.

"La plupart des opérations telles que les appendicites, les hernies inguinales, les petites éviscérations, la cholecystectomie, nous les réalisons en chirurgie ambulatoire", indique le docteur Busuioc qui étudie une nouvelle spécialité, celle de la chirurgie de l'obésité avec les techniques de réduction gastrique.

Information : <http://www.clinique-bon-secours.fr/>



Du côté nutrition et diététique

Complétez votre série de fiches rédigées par Mme Labarthe, diététicienne, en téléchargeant sur www.cahpp.fr, onglet Publications, la dernière parue intitulée *Beurre, crème et autres graisses animales : les mal-aimés ?*



Contact :
David Paris
Tél. 01 55 33 61 06
Mail : dparis@cahpp.fr

La nouvelle ordonnance du 23/07/15

L'ordonnance s'appliquant désormais à tous les pouvoirs adjudicateurs soumis aujourd'hui au Code des marchés publics ou l'Ordonnance du 23 juillet 2015, entrera en vigueur courant avril 2016. Elle s'appliquera aux marchés publics ainsi qu'aux contrats pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication à compter du 1^{er} janvier 2016.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter notre cellule marchés publics/PNL qui vous propose l'accompagnement et le conseil concernant l'application de cette nouvelle ordonnance pour la mise en place de vos différents marchés de fournitures et de services.

Contact :
Marchés publics
Mail : public@cahpp.fr

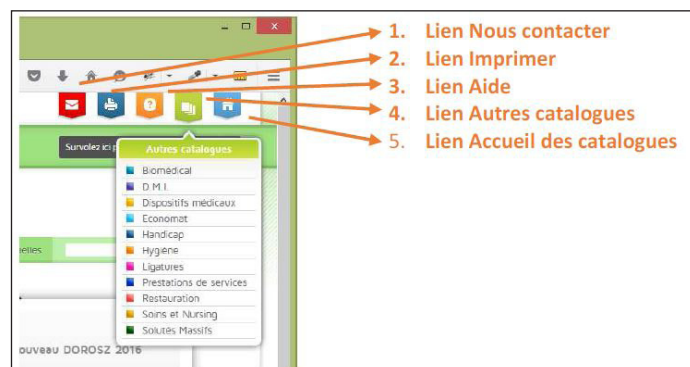
Consultation facilitée des catalogues en ligne

Ergonomie, modernité, intuition, gain de temps ont présidé au nouveau look de nos catalogues en ligne. La navigation a totalement été repensée.

Une liste déroulante permet de rechercher facilement une information au sein d'un catalogue.



Une barre de liens donne accès à diverses informations et fonctionnalités.



Les actualités "métier" de chaque catalogue occupent la partie droite. On y retrouve une liste déroulante "Infos mensuelles" et un focus. Cette partie est coulissante de telle sorte qu'elle soit toujours visible.



La barre "Rappel du menu" reste affichée en permanence et facilite la navigation, l'impression...

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Contact : contact-info@cahpp.fr

En Bref n° 55- Décembre 2015

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires
Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA
Rédacteur en chef : François GAUTIER

CAHPP - 20-22 rue Richer 75009 - Paris
Tel : 01 55 33 60 00 - www.cahpp.fr

